

OCTOBRE 2017

# La Lettre du Syane

N°10

Syndicat des énergies et de l'aménagement  
numérique de la Haute-Savoie

## Avec le SYANE, répondre au défi de l'éclairage responsable

L'INTERVIEW  
1,6 M€ DÉDIÉS À LA QUALITÉ  
DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES



**Syane**

Syndicat des énergies et  
de l'aménagement numérique  
de la Haute-Savoie

### LE ZOOM

Le PCAET: le SYANE accompagne  
les intercommunalités

### L'ACTU

Le réseau public de recharge  
électrique du SYANE en service!

# édito

Le 29 juin, les élus du SYANE ont pris deux décisions importantes : l'une en faveur de la transition énergétique, l'autre pour organiser le rapprochement du Syndicat avec les intercommunalités de Haute-Savoie.

D'une part, avec la prise de compétence « Réseaux de chaleur » et la création de la SEM « SYAN'EnR », le Syndicat franchit un nouveau cap et s'engage dans la production d'énergies renouvelables.

Il s'agit de favoriser le développement des énergies renouvelables grâce à de nouvelles capacités opérationnelles aptes à répondre aux objectifs des territoires.

D'autre part, le SYANE prévoit l'adhésion des Communautés de communes et Communautés d'agglomération avec lesquelles il est de plus en plus engagé dans des actions de transition énergétique, ainsi que pour le déploiement des réseaux numériques. Les intercommunalités peuvent désormais adhérer au Syndicat.

L'ouverture du SYANE aux intercommunalités permet de renforcer la cohérence des actions et les échanges développés entre le SYANE et les intercommunalités, responsables de la planification énergétique en vertu de la loi de transition énergétique. Ainsi, le SYANE se place en partenaire aux côtés des intercommunalités et les accompagne dans l'élaboration de Plans Climat Air Énergie Territoriaux, de Stratégies Lumière par convention et porte le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

Réseaux d'énergies (électricité, gaz, réseaux de chaleur et de froid), efficacité énergétique, énergies renouvelables, éclairage public, mobilité électrique, fibre optique : le SYANE peut aujourd'hui proposer aux communes et intercommunalités expertise, actions concrètes et services mutualisés dans tous les domaines de la transition énergétique. Avec un leitmotiv : s'adapter aux besoins de chaque collectivité, dans le respect des politiques énergétiques locales.

Présenté dans ce numéro, le plan d'actions EPure, mis à jour en 2017, illustre cette capacité du SYANE à innover et à répondre aux besoins spécifiques de chaque territoire afin de s'orienter vers un objectif commun : mieux éclairer, en privilégiant des projets soucieux d'une véritable dimension environnementale.

Face aux enjeux partagés de la transition énergétique et de l'aménagement numérique, le SYANE construit ainsi, brique après brique, une politique globale et cohérente, au service de toutes les collectivités de la Haute-Savoie.

Jean-Paul AMOUDRY  
Président du SYANE



Directeur de la publication : Jean-Paul Amoudry  
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Scotton  
Rédaction : Virginie Lefèvre, Coraline Marin  
Conception : Groupement TerraPublica - Sevanova  
Crédit photos : SYANE, Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes, Shutterstock, Praz-sur-Arly (GJoncour), Xavier Boymond  
Dépôt légal : ISSN : 2109-2613  
Impression : Photoplan, 74 600 Seynod  
Imprimé sur Cyclus print 100 % recyclé.



## l'actu... ici

### \* UNE NOUVELLE COMPÉTENCE : « Réseaux de chaleur et de froid »

Le SYANE s'est aujourd'hui doté de la compétence optionnelle « Réseaux publics de chaleur et de froid ». Elle lui permettra de construire et d'exploiter des réseaux de chaleur (chaufferies bois...), sur sollicitation des communes. Saint Jeoire est la 1<sup>ère</sup> commune à avoir transféré cette compétence au SYANE. Avec cette nouvelle compétence, le SYANE complète sa capacité d'agir et d'investir sur les réseaux d'énergies et consolide son rôle dans le cadre de la planification et de la coordination des réseaux d'approvisionnement d'énergie sur un territoire. Il peut ainsi, notamment, proposer aux intercommunalités son expertise dans le cadre de l'élaboration de leurs Plans Climat Air Énergie Territoriaux (PCAET). La coordination des réseaux, les bons choix d'énergies, la constitution d'un réseau de chaleur, peuvent en effet contribuer efficacement à la réalisation des objectifs climat - énergie.

### \* SYAN'ENR : une nouvelle structure pour porter des projets ambitieux et performants d'énergies renouvelables

Avec la création, à son initiative, de SYAN'EnR, le SYANE dote la Haute-Savoie d'une nouvelle structure pour favoriser le développement des énergies renouvelables. Cette structure permettra au SYANE, avec ses associés ESSPROD, RETPROD et SIP'EnR, de porter, construire et exploiter des installations ambitieuses et performantes basées sur les énergies renouvelables.

Avec un apport de 700 000 € au capital de la SEM - d'un montant de 1 M€ - le SYANE affirme sa volonté forte de soutenir concrètement les énergies renouvelables et la valorisation des ressources locales.

### \* RÉSEAU PUBLIC FIBRE OPTIQUE : accédez aux nouvelles cartes de déploiement par commune

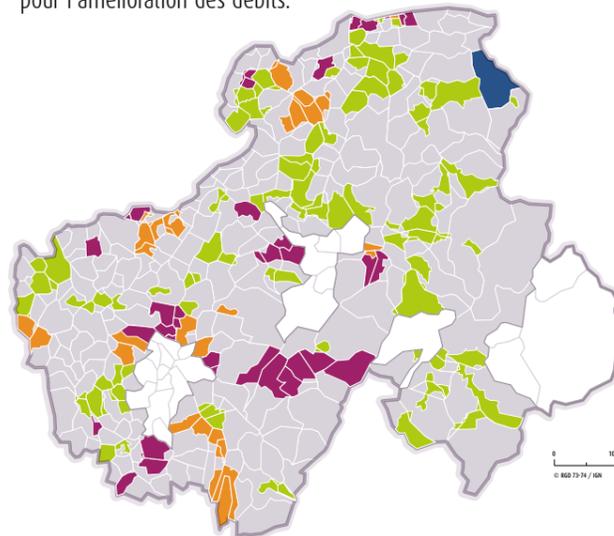
La construction des réseaux pour la desserte fibre optique des particuliers progresse aujourd'hui. L'objectif ? Couvrir 140 000 logements d'ici fin 2019. En point de mire : les premières ouvertures à la commercialisation des services numériques Très Haut Débit pour les particuliers début 2018.

Pour connaître les prévisions de travaux par commune et accéder aux cartes en ligne : [www.syane.fr](http://www.syane.fr)



et les Communautés de Communes de Haute-Savoie

**COUVERTURE DES LOGEMENTS**  
Plannings prévisionnels des travaux du SYANE pour l'amélioration des débits.



Déploiement de la fibre optique jusqu'aux logements

SYANE : 2018 semestre 1  
SYANE : 2018 semestre 2  
SYANE : 2019  
SYANE : 2019-2025  
SYANE : zones non finalisés  
Périmètre couvert par d'autres initiatives publiques et privées

### \* SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE : la mise à jour du SDTAN est engagée

Ce début d'année, le SYANE a lancé la mise à jour du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie dont il est porteur. Deux objectifs : d'une part, mettre à jour le volet « Infrastructures » présentant l'avancement des projets publics et privés de déploiement de la fibre optique en Haute-Savoie ; d'autre part, inclure un volet « Usages et Services », devenu aujourd'hui obligatoire pour les territoires incluant des zones de montage.



## En bref

### \* GAZ : une nouvelle commune bientôt desservie

Une nouvelle commune sera bientôt desservie en gaz en Haute-Savoie. Suite à une étude de faisabilité, le SYANE a attribué à GrDF la Délégation de Service Public pour la desserte d'Arenthon. Ce réseau permettra également de raccorder la Station d'Épuration de la Communauté de Communes du Pays Rochois afin de permettre l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel.

### \* ÉCLAIRAGE PUBLIC : géoréférencer les réseaux

85 communes ont manifesté leur intérêt pour participer au groupement de commandes organisé par le SYANE pour la détection et le géoréférencement des réseaux d'éclairage public. Prochaine étape : formaliser, pour l'automne, la convention précisant les conditions de participation au groupement.

### \* ACHAT GROUPÉ D'ÉLECTRICITÉ : lancement d'un nouvel appel d'offres

Le SYANE prépare un nouvel appel d'offres groupé d'électricité pour la période 2018 - 2021. L'objectif ? Un lancement de la procédure cette fin d'année pour un début de fourniture au 1<sup>er</sup> novembre 2018, date de la fin du 1<sup>er</sup> appel d'offres 2015 - 2018. Ce dernier a permis aux adhérents actuels du groupement de bénéficier d'un gain de 11 à 12 % par rapport aux anciens tarifs réglementés de vente. Pour rejoindre le groupement et participer à ce 2<sup>ème</sup> appel d'offres, les collectivités et établissements publics intéressés doivent manifester leur intérêt avant le 31 octobre 2017. En savoir plus et télécharger les documents nécessaires sur [www.syane.fr/Rubrique](http://www.syane.fr/Rubrique) « Les Projets du SYANE »

### \* ACHAT GROUPÉ DE GAZ : démarrage du nouveau marché

Le 1<sup>er</sup> avril 2017 a démarré le nouveau marché pour l'achat groupé de gaz naturel, avec le fournisseur ENI Gas & Power. 146 collectivités de Haute-Savoie et de Savoie bénéficieront d'une économie annuelle globale de 710 000 € sur un montant annuel estimé à 8,3 M€ pour ce nouveau marché.

### \* ÉNERGIE : 22 lauréats aux Appels à Projets du SYANE

17 projets de rénovation énergétique de bâtiments publics et 5 de production d'électricité et/ou de chaleur à partir d'énergies renouvelables ont été retenus dans le cadre des Appels à Projets Énergie. Le montant global de subventions s'élève à 1,2 M€. Les projets lauréats ont été présentés le 6 octobre lors de la conférence de presse annuelle.

Présentation détaillée des projets sur [www.syane.fr](http://www.syane.fr)

# l'agenda

→ **20 et 21 octobre 2017 :**  
Forum des Collectivités territoriales de la Haute-Savoie (La Roche-sur-Foron).

## MOUVEMENTS

**Alexandre ZBINDEN** a quitté le SYANE et est remplacé par **Julien GATINET**, en charge du suivi de la Délégation de Service Public pour la commercialisation et l'exploitation du réseau public fibre optique du SYANE.



**Youssef BENCHEKROUN** a rejoint le SYANE en tant que géomaticien au sein du service Télécoms/SI/SIG/Informatique.

**Beytullah TUNCER** vient renforcer l'équipe de travaux Réseau fibre optique.

**Bruno NSELLE MOUYENGA** a intégré le service Éclairage Public du SYANE, notamment pour suivre les Stratégies Lumière.

# l'actu... en images



Chamonix, Bonneville, Cluses, Les Houches, Passy, Magland, Sallanches, Dingy-Saint-Clair, Saint-Pierre-en-Faucigny, Mont-Saxonnex... les mises en service des bornes de recharge se succèdent...



## \* Le réseau public de recharge électrique du SYANE en service !

Le 4 mars 2017 a été inauguré à Rumilly le réseau public de recharge électrique du SYANE. Les mises en service se succèdent aujourd'hui. Ce réseau est réalisé dans le cadre d'un projet interdépartemental. Le badge du SYANE permet ainsi d'accéder aux bornes identifiées « eborn » en Haute-Savoie, Ardèche, Drôme, Isère et Hautes-Alpes.



À Rumilly, inauguration officielle du réseau par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, en présence de Pierre BECHET, Maire de Rumilly, de Guillaume DOUHÉRET, Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Savoie, de Cyril PELLEVAT et Loïc HERVE, Sénateurs, de Christian MONTEIL, Président du Conseil départemental, de Annabel ANDRE-LAURENT, Conseillère régionale, de Fabienne DULIEGE, Conseillère départementale, de Gilles FRANCOIS, Vice-Président du SYANE en charge de la mobilité électrique, et de nombreux élus du SYANE et d'élus locaux.

**37 bornes** sont opérationnelles à fin septembre 2017.

**L'objectif ?** Déployer **160 bornes** sur tout le territoire d'ici fin 2018. Disponible 24h/24, 7 jours sur 7, ce réseau est accessible avec ou sans abonnement.



Foire internationale, Rendez-vous de la Mobilité, e-ACMB tour, salon du véhicule électrique et hybride de Val d'Isère, salons de la mobilité de Sévrier, Cluses, Reignier : le SYANE à la rencontre du grand public



public pour échanger sur la mobilité électrique

+++ **S'abonner ?**  
**Recharger son véhicule ?**  
**Mode d'emploi ?**  
[www.syane.orios-infos.com](http://www.syane.orios-infos.com)  
Tél. : 0 970 830 213



+++ **En savoir plus sur le réseau ?**  
[www.syane.fr](http://www.syane.fr)  
[eborn@syane.fr](mailto:eborn@syane.fr)



Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

## \* TEARA : une association régionale pour mutualiser les actions

L'association TEARA - Territoire d'Énergie Auvergne Rhône-Alpes - a été créée le 30 janvier 2017, dans la continuité de l'USERAA (Union des Syndicats d'Énergies Rhône-Alpes Auvergne).

Réunissant les 13 syndicats d'énergies de la Région, l'association TEARA permet de mutualiser les forces, de mener des actions conjointes et concertées et de partager les expériences. Elle permet de mieux défendre les intérêts des collectivités et des usagers en relayant les problématiques locales au niveau régional et national.

Yves SIMON, Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier (SDE03), en assure la présidence pour l'année 2017.

## \* L'association TEARA au salon Onlylight

Du 13 au 15 juin, l'association TEARA était présente au salon Onlylight à Lyon, afin de présenter les actions des 13 Syndicats d'énergies aux professionnels de l'éclairage public et aux collectivités présentes. Autour de nombreuses conférences portant sur les usages de la lumière (éclairer pour apprendre, éclairer pour vivre la ville, éclairer pour vendre, éclairer pour travailler, éclairer pour la santé), ce salon a permis de développer les échanges au sein de la filière éclairage et de valoriser l'innovation à travers des réalisations exemplaires.

## \* TEARA : le SYANE reçoit en Haute-Savoie les 13 syndicats d'énergies d'Auvergne Rhône-Alpes

Le lundi 3 juillet 2017, le SYANE a reçu à La Clusaz les Présidents et Directeurs des 13 syndicats d'énergies d'Auvergne Rhône-Alpes pour leur réunion trimestrielle.

Au cœur de cette journée d'échanges :

■ **le positionnement des syndicats d'énergies aux côtés de la Région et des intercommunalités pour la mise en œuvre de la transition énergétique et la coordination des actions.** Les élus ont débattu au sujet de la future convention avec la Région pour la mise en œuvre de la transition énergétique dans le cadre du SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

■ **les relations avec les concessionnaires des réseaux de distribution d'électricité et de gaz Enedis et GrDF.** Les élus ont échangé sur le nouveau modèle de cahier des charges national en cours d'élaboration. Celui-ci remplacera le modèle actuel et, décliné au niveau de chaque département, il régira les relations entre les syndicats d'énergies et le concessionnaire Enedis (financement des investissements sur le réseau public d'électricité, répartition de la maîtrise d'ouvrage...).



# LE ZOOM

## PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL : LE SYANE ACCOMPAGNE LES INTERCOMMUNALITÉS

La loi du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte a renforcé le rôle des intercommunalités dans le domaine des énergies. Elles sont désormais en charge de la coordination de la transition énergétique sur le territoire. Dans ce cadre, les intercommunalités de plus de 20 000 habitants ont aujourd'hui l'obligation de définir un PCAET d'ici fin 2018. Le SYANE peut les accompagner. Deux premières conventions ont été approuvées fin mai avec les Communautés de Communes Cluses Arve et Montagnes et Pays du Mont-Blanc.

### Un PCAET c'est quoi ?

Un PCAET - Plan Climat Air Énergie Territorial - est un document-cadre de la politique énergétique et climatique d'une intercommunalité. À la fois stratégique et opérationnel, c'est un outil de planification et de coordination des politiques locales, avec des priorités identifiées et des objectifs chiffrés. Le PCAET s'applique à l'échelle d'un territoire, et nécessite l'implication de tous les acteurs (entreprises, associations, citoyens, collectivités...). Il est évalué au bout de 3 ans, puis de 6 ans, pour une éventuelle reconduction.

### Quels domaines sont pris en compte par le PCAET ?

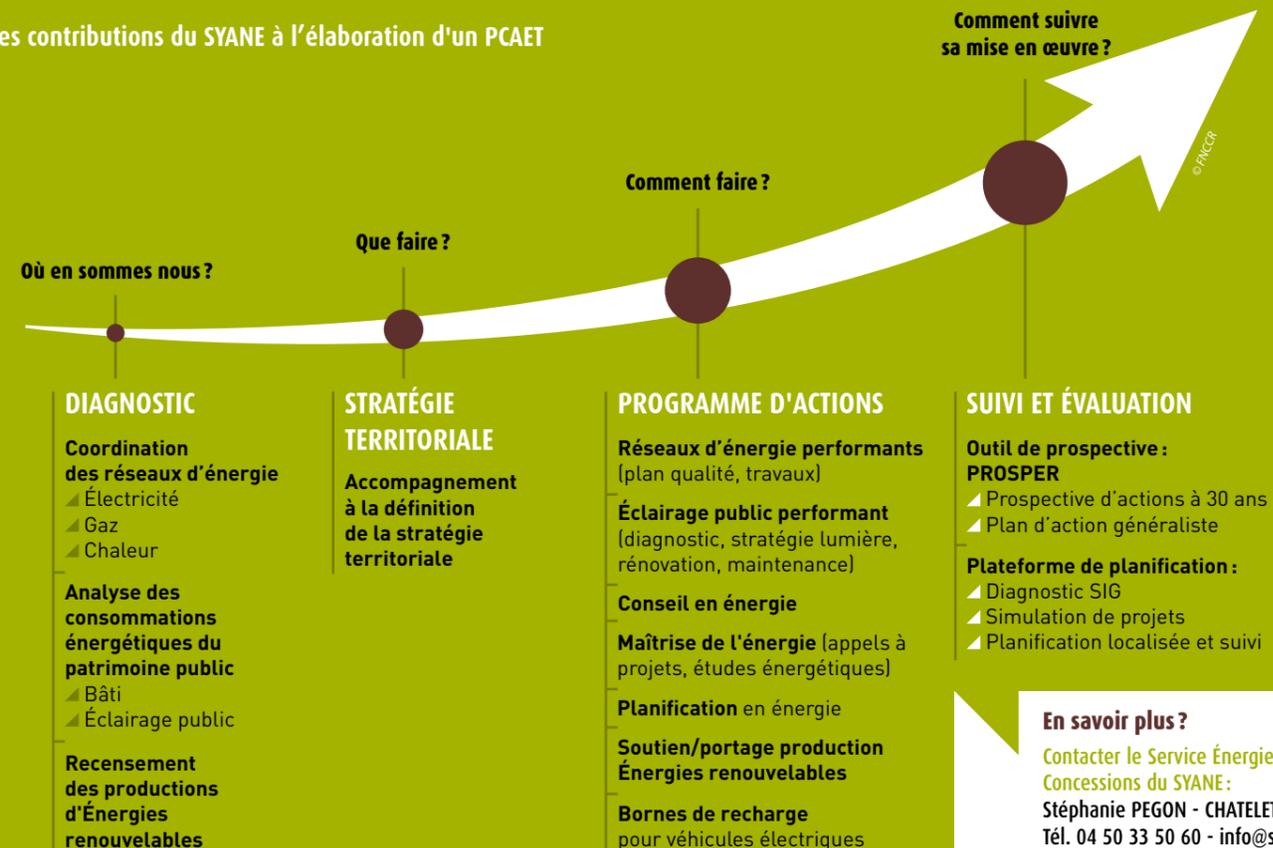
Le PCAET prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs ambitions : réduire les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, optimiser les réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, maîtriser la demande en énergie, lutter contre la précarité énergétique, développer les énergies renouvelables, adapter le territoire au changement climatique, etc.



### Les étapes d'un PCAET et l'accompagnement du SYANE

L'intercommunalité est le coordinateur de la transition énergétique sur le territoire. C'est elle qui pilote le PCAET, l'anime et le coordonne. Le SYANE peut apporter son expertise et porter des projets dans ses domaines de compétences. Une convention cadre permet de formaliser ce partenariat. Chaque action fait ensuite l'objet d'une convention particulière.

### Les contributions du SYANE à l'élaboration d'un PCAET



### En savoir plus ?

Contactez le Service Énergie / Concessions du SYANE :  
 Stéphanie PEGON - CHATELET  
 Tél. 04 50 33 50 60 - info@syane.fr



## L'éclairage : un défi économique, environnemental et sociétal

**Développer l'attractivité nocturne, favoriser la cohésion sociale, sécuriser, embellir, mettre en valeur le patrimoine :** l'éclairage urbain répond à de nombreux besoins. Mais il pose aujourd'hui des questions économiques, énergétiques, environnementales et sociétales qui impliquent tous les acteurs du territoire. De nouvelles solutions voient le jour pour imaginer l'éclairage du futur. Afin d'éclairer mieux, moins cher, plus juste et en sécurité, le SYANE propose, depuis 2010, à travers son programme EPure, un accompagnement global aux collectivités. En 2017, le plan d'actions EPure évolue pour répondre aux enjeux de l'éclairage urbain et de la transition énergétique.

### Consommations d'énergies : un enjeu énergétique et économique

L'éclairage public est la source la plus consommatrice d'électricité dans une commune. « Éclairer juste » permet de réduire les consommations d'énergies et les dépenses de fonctionnement. Plusieurs mesures législatives visent d'ores et déjà à l'efficacité et à la sobriété énergétiques. Ainsi, la loi sur la « transition énergétique pour une croissance verte » incite les collectivités à réduire leur consommation d'électricité de 40 à 60 % d'ici à 2020. Une directive européenne interdit, depuis le 13 avril 2015, la mise sur le marché des lampes à vapeur de mercure. Enfin, les lois Grenelle imposent la prise en compte de la problématique des nuisances lumineuses.

### Agir sur la pollution lumineuse : un enjeu important pour la santé publique et le maintien de la biodiversité

Les nuisances lumineuses créées par une mauvaise orientation, intensité ou qualité de la lumière, peuvent avoir des effets nuisibles sur l'organisme de l'homme et des autres espèces vivantes tels que, de l'avis de certains scientifiques :

- Dérèglement de l'horloge biologique interne chez l'homme (entraînant troubles digestifs, cardiovasculaires, etc.) et impact sur la flore (entraînant une pollinisation précoce)
- Perte de repères pour les animaux (en particulier pour les espèces s'orientant en fonction de la lumière naturelle)
- Hausse du taux de mortalité chez certaines espèces animales (pièges, collision, etc.) et déséquilibre démographique de certaines espèces

Il s'agit donc de créer des ambiances lumineuses respectueuses de la biodiversité, tout en prenant en compte les besoins de l'homme liés à l'activité nocturne.

### VOIR ET ÊTRE VU, les principes de l'éclairage urbain

**L'éclairage urbain :** éclairage public + éclairage des enseignes privées + éclairage résidentiel.

**Qu'est-ce qu'on éclaire ? Sur l'espace public :** les voies de déplacements (routes, pistes cyclables, passages piétons, trottoirs), les bâtiments publics, les monuments historiques, les places et tous les espaces publics où les citoyens peuvent interagir la nuit.

**Sur l'espace privé :** les enseignes publicitaires, les bâtiments privés, les habitations et jardins de particuliers.

### Construire l'espace public avec un éclairage adapté et performant

L'éclairage urbain joue un rôle majeur dans l'animation nocturne d'une cité. Il favorise l'économie, l'attractivité et le lien social, dynamise le centre urbain des communes et garantit la sécurité des biens et des personnes. En cela, il est un pilier de l'aménagement d'un territoire. Son évolution doit être élaborée de manière collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire (collectivités, citoyens, entreprises, aménageurs, etc.).

Les mutations technologiques accompagnent l'évolution de l'éclairage. L'utilisation des nouvelles technologies permet aujourd'hui aux collectivités d'attribuer aux espaces de vie nocturne une identité cohérente et adaptée aux différents usages publics ou privés, dans le respect de l'environnement.

### Les bonnes pratiques pour mieux éclairer

- Opter pour un matériel plus performant, moins énergivore et durable : leds, télégestion
- Jouer sur la température de la lumière en fonction des zones et des usages
- Agir sur la temporalité : détection de présence, extinction partielle en fonction des horaires
- Adapter l'éclairage en fonction de l'espace et des usages
- Orienter la lumière : utiliser des luminaires qui orientent vers le sol et suppriment les nuisances lumineuses



Etrembières  
©Xavier Boymond





## Adapter l'éclairage aux besoins: agir avec le programme EPure

**Maîtriser la demande d'énergie, éclairer juste et en sécurité, réduire l'impact de la nuisance lumineuse... : à travers un plan d'actions aux objectifs précis, le SYANE propose d'accompagner les communes vers un éclairage public responsable, cohérent et performant.**



1.

### Connaître son patrimoine avec le diagnostic du SYANE

Le SYANE propose la réalisation d'un état des lieux du patrimoine existant. Il s'agit d'apporter, aux élus et aux services de la commune, conseils et aides à la décision. Ce diagnostic permet de proposer un plan d'actions adapté pour la rénovation et l'optimisation de l'éclairage public.

### Définir une stratégie lumière

La définition d'une stratégie lumière permet aux communes d'inscrire l'éclairage public dans une démarche d'aménagement du territoire (réflexion sur l'identité et la cohérence des espaces, création d'ambiances nocturnes adaptées aux besoins et usages, identification de trames noires pour préserver la biodiversité...). Les décisions stratégiques et les préconisations techniques, matérielles et photométriques, sont regroupées au sein du schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL).



2.



3.

### Concevoir et réaliser des projets performants

Le SYANE réalise sous sa maîtrise d'ouvrage des travaux neufs ou de rénovation d'éclairage public. Il apporte également une participation financière et assure, dans le cadre des travaux de rénovation, la maîtrise d'œuvre.

### Gérer et maintenir le bon fonctionnement et la performance des installations

Le SYANE propose aux communes d'organiser la gestion et la maintenance de leur patrimoine. La commune peut choisir un service optimal, incluant une maintenance préventive et une maintenance corrective résiduelle, ou un service « basic » de maintenance corrective.



4.

## L'éclairage urbain au cœur des Territoires à énergie positive

En 2017, le SYANE, engagé comme partenaire aux côtés des intercommunalités dans des actions de transition énergétique, accompagne 3 territoires de la Haute-Savoie, dans la mise en œuvre de projets d'éclairage, dans le cadre des Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) : le Grand Annecy, le Parc naturel régional du Massif des Bauges, la Communauté de Communes du Genevois.

Les objectifs? Maîtriser la demande d'énergie en réduisant les consommations, réduire l'impact de la nuisance lumineuse, préserver la biodiversité. Ces projets adaptés à la spécificité propre à chaque territoire, prévoient plusieurs volets élaborés en

concertation à l'échelle du territoire : définition d'objectifs communs, diagnostics du patrimoine, élaboration de stratégies lumière, proposition de plans d'actions opérationnels, réalisation de premiers travaux de rénovation, sensibilisation. Plus spécifiquement, le SYANE réalise aujourd'hui pour le Grand Annecy une campagne de photographies et de mesures aériennes nocturnes permettant de mieux identifier les nuisances lumineuses. Ces projets bénéficient de financement dans le cadre des territoires à énergie positive pour la croissance verte. Le territoire du Parc naturel régional des Bauges a l'objectif de poser sa candidature au label international Dark Sky Association.



## Retour d'expériences

### Yann JACCAZ - Maire de Praz-sur-Arly

« La commune s'est engagée dans une réflexion sur son éclairage public pour des raisons écologiques, économiques et sociétales : améliorer la qualité de vie, sécuriser et inciter à la pratique de la mobilité douce.

En 2013, la commune s'est inscrite dans le plan d'actions EPure proposé par le SYANE en faisant réaliser un diagnostic technique et énergétique. Puis, en 2014, une stratégie lumière a été définie avec la volonté d'agir sur la perception de l'espace, de différencier les espaces selon leurs usages pour améliorer l'image du village et la sécurité. Entre 2014 et 2016, des actions ont été menées dans plusieurs secteurs identifiés comme prioritaires pour leur caractère technique ou touristique (les rues du centre village, les chemins, aires de jeux et parkings ainsi que les parties extérieures de la route départementale) : suppression de points lumineux, rénovation avec pose de matériels plus performants et plus économes en énergie, choix de températures de lumière en fonction des usages, etc.

Cela nous a permis de valoriser et d'embellir le village avec des espaces nocturnes mieux éclairés et identifiés avec cohérence. Avec l'accompagnement du SYANE, notre consommation d'énergies a diminué fortement avec 3 000 € d'économies par an sur la facture d'électricité. Nous envisageons, dans un futur proche, l'installation de dispositifs pour moduler l'intensité et la temporalité des éclairages. »



Praz-sur-Arly, chemin piétonnier après rénovation



# l'interview



Joseph DÉAGE, Vice-Président du SYANE  
délégué aux Travaux sur les réseaux d'énergies.

**Des réseaux de qualité au service des territoires. Tel est l'objectif du SYANE qui réalise des travaux sur les réseaux d'électricité, à la demande des communes ou à son initiative. En 2017, le SYANE renforce cette politique, avec un programme d'investissements « dédiés qualité », de 1,6 M€.**  
**Présentation par Joseph DÉAGE, Vice-Président du SYANE délégué aux Travaux sur les réseaux d'énergies.**

## **Pouvez-vous nous rappeler les travaux réalisés par le SYANE sur les réseaux d'électricité ?**

**Joseph DÉAGE, Vice-Président du SYANE délégué aux Travaux sur les réseaux d'énergies:** Le SYANE réalise, sous sa maîtrise d'ouvrage, des travaux d'enfouissement, de renforcement, d'extension et de sécurisation des réseaux d'électricité basse tension. Il apporte une participation financière qui varie de 30 à 100 %. Le SYANE intervient soit à la demande des communes - dans le cadre de travaux communaux ou suite à des dysfonctionnements sur le réseau -, soit à son initiative dans le cadre du Plan Qualité.

## **Qu'est-ce que le Plan Qualité porté par le SYANE ?**

**Joseph DÉAGE:** Le Plan Qualité a été engagé en 2014 suite à deux constats: d'une part, l'identification d'incidents récurrents et de réseaux encore fragiles; d'autre part, la nécessité d'adapter les réseaux face aux nouveaux usages (injection d'électricité produite à partir d'énergies renouvelables, recharge des véhicules électriques...).

Dans le cadre de ce plan, le SYANE a engagé plusieurs actions:

- la sécurisation des réseaux aériens fils nu de faible section, particulièrement sensibles aux aléas climatiques
- la réalisation de campagnes de mesure chez l'utilisateur
- l'élaboration, avec le concessionnaire Enedis, d'un Programme Coordonné de Développement et de Modernisation des Réseaux (PCDMR), afin de définir un plan d'investissements concerté

**En 2017, le SYANE a renforcé ce Plan en inscrivant au budget 1,6 M€ d'investissements orientés qualité.**

## **En quoi consiste ce programme ?**

**Joseph DÉAGE:** Suite à l'analyse des données recueillies dans le cadre de différents diagnostics (campagnes de mesure, contrôle annuel de la concession, études PCDMR, retours usagers...), le SYANE a identifié des investissements prioritaires à réaliser afin d'améliorer la qualité de l'électricité, réduire les incidents et lever les contraintes. Un programme spécifique a été engagé, financé à 100 % par le Syndicat. 29 opérations sont aujourd'hui identifiées et une trentaine d'études sont en cours. Les communes concernées sont contactées au fur et à mesure par le SYANE.

- Vous souhaitez réaliser des travaux sur les réseaux d'électricité ? Enfouir des lignes ? Coordonner des travaux de réseaux avec des aménagements de voirie ?
  - Vous constatez des dysfonctionnements sur le réseau (micro-coupures, chutes de tension...)?
- **Contactez le SYANE : [info@syane.fr](mailto:info@syane.fr) – 04 50 33 50 60**

→ **Connaître les taux de participation financière : [www.syane.fr](http://www.syane.fr)**

## **LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ : UN RÉSEAU PUBLIC**

Les réseaux de distribution d'électricité sont la propriété des communes. Par transfert de compétences, le SYANE est autorité organisatrice et concédante de la distribution d'électricité en Haute-Savoie. La gestion et l'exploitation du réseau public est confiée à Enedis dans le cadre du contrat de concession départemental signé en 2004 pour une durée de 30 ans.

Les travaux sur les réseaux de distribution d'électricité sont réalisés soit par le SYANE, soit par Enedis, selon une répartition de maîtrise d'ouvrage définie dans le cahier des charges de la concession.

